

**FINANCE PAR**



**PROJET “EAU POTABLE ET VILLAGES ASSAINIS”**

**TERMES DE REFERENCE**

**RECRUTEMENT D’UN.E CONSULTANT.E POUR UNE ETUDE DE GOUVERNANCE DU SERVICE EAU – ASSAINISSEMENT - HYGIENE DANS LES DEPARTEMENTS DE NOKOU ET RIG-RIG, PROVINCE DU KANEM**

**REPUBLIQUE DU TCHAD**

Table des matières

[1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 2](#_Toc114565268)

[2. LIEU DE CONDUITE DE L’ETUDE 2](#_Toc114565269)

[3. OBJECTIFS DE L’ETUDE 3](#_Toc114565270)

[3.1. OBJECTIF GENERAL 3](#_Toc114565271)

[3.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES 3](#_Toc114565272)

[4. RESULTATS ATTENDUS 4](#_Toc114565273)

[5. Au terme de l’étude, le/la Consultant(e) devra répondre intégralement aux objectifs spécifiques de l’étude et fournir les livrables attendus.METHODOLOGIE 4](#_Toc114565274)

[6. LIVRABLES 5](#_Toc114565275)

[7. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E) 6](#_Toc114565276)

[8. DUREE DE LA MISSION 6](#_Toc114565277)

[9. CONDITIONS DE TRAVAIL DU/DE LA CONSULTANT(E) 6](#_Toc114565278)

[9.1. Conditions de sécurité 6](#_Toc114565279)

[9.2. Logement 7](#_Toc114565280)

[9.3. Arrangements logistiques 7](#_Toc114565281)

[10. COMMENT POSTULER 7](#_Toc114565282)

[10.1. DOSSIER DE CANDIDATURE 7](#_Toc114565283)

[10.1.1. Une proposition technique: 7](#_Toc114565284)

[10.1.2. Une proposition financière: 7](#_Toc114565285)

# CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L’accès des populations aux services de base liés à l’Eau, l’Assainissement et l’Hygiène (EAH) reste faible Tchad, aussi bien en milieu urbain qu’en milieu rural. La couverture en eau est estimée à 61,8% sur la base des infrastructures d’eau recensées, cependant lorsqu’on considère l’état de fonctionnement actuel de ces infrastructures, seuls 61% de la population ont accès à l’eau et seule la proportion de 33,5% de la population est desservie en eau potable, en conformité aux normes[[1]](#footnote-1). L'accès à l'assainissement de base est resté faible avec une couverture de 12%[[2]](#footnote-2).

La gouvernance EAH est une approche apportant des outils en vue de contribuer à atteindre durablement la réalisation du droit à l’eau et à l’assainissement, reconnu sur la scène internationale en 2010. La gouvernance n’est pas une fin en soi, mais elle donne des outils pour parvenir à un objectif final, celui de garantir le droit et l’accès à l’eau et à l’assainissement des populations. Cela comprend les règles politiques, institutionnelles et administratives, les pratiques et les processus (formels et informels), les coutumes et croyances, au travers desquels les décisions sont prises et mises en œuvre, les parties prenantes expriment leurs intérêts et ceux-ci sont pris en compte, et les décideurs sont tenus redevables de la gestion des ressources et des services publics d’eau.

Action contre la Faim (ACF) au Tchad mène des projets d’urgence et de développement afin de répondre aux besoins des plus démunis dans plusieurs secteurs tels que la Nutrition/Santé, l’EAH, la Sécurité Alimentaire et les Moyens d’Existence, ainsi que la Santé Mentale et les Pratiques de soins. L’un de ces projets, nommé projet « Eau Potable et Village Assainis (EPEVA)», vise à Favoriser les conditions de vie des populations frontalières, par l'amélioration des services sociaux de base, notamment l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ce projet est financé par l’Union Européenne jusqu’à fin Décembre 2023, et cible notamment l’Objectif Spécifique 1 qui est d’*"Accroitre le taux d’accès des populations à l’eau potable dans le département du Nord Kanem, frontalier de la province du Lac et de la République du Niger par la construction des points d’eau potable"*.

C’est dans ce cadre qu’il a été décidé de mener une étude diagnostic de la gouvernance EAH dans les départements d’intervention de Nokou et Rig-Rig. Cette étude sur la gouvernance doit être adaptée au contexte local et en accord avec la législation en vigueur dans le domaine. Dans ce cadre, ACF entreprend le recrutement d’un(e) Consultant(e) externe afin de réaliser ce diagnostic de gouvernance EAH spécifique dans le domaine de l’hydraulique et dont les résultats permettront la mise en œuvre efficiente d’une approche de gouvernance tenant compte d’une stratégie et d’axes d’intervention contextuellement adaptés. L’étude s’inscrit dans une perspective de partage d’informations et d’aide à la décision avec les acteurs locaux et l’ensemble des partenaires impliqués.

# LIEU DE CONDUITE DE L’ETUDE

L’analyse devra être conduite dans les départements de Nokou et Rig-Rig. A titre indicatif, l’étude concernera les localités du projet à savoir :

**Département de Nokou :**

* Nokou centre**,** Tchilimiri, Guiliguili, Tarfan, Boudro, Wayanga, Nounoul, Rambou, Ambouk, Teleli Bouzed.

**Département de Rig-Rig :**

* Rig-Rig centre**,** Bour**,** Yeguil**,** Foyo**,** Lougoufou, Managoum, Federke.

# OBJECTIFS DE L’ETUDE

## OBJECTIF GENERAL

Un des objectifs de cette étude sera d’adapter un outil d’évaluation rapide de gouvernance existant au contexte du Tchad. Cet outil, basé sur les éléments de base du renforcement de système IRC WASH, a pour vocation d’être opérationnel et applicable au niveau d'une entité administrative locale (département, commune et villages) afin de donner des orientations programmatiques claires aux équipes terrain et aux services techniques étatiques.

L’étude de gouvernance menée ainsi permettra de faire un état des lieux de l’opérationnalité du service EAH, d’identifier les freins entravant son bon fonctionnement et sa durabilité, et de relever les potentialités offertes par les services étatiques, privés et communautaires au regard du contexte local.

L’étude procédera en premier lieu à des visites sur le terrain pour :

1. évaluer / cartographier / décrire les différents systèmes EAH dans les zones ciblées et lister les problèmes de fonctionnalité ;

2. décrire les différents modèles de gestion (types, fonctions, recouvrement des coûts) pour chacun de ces systèmes, et comment ils sont liés aux autorités locales (supervision, contrôle, coordination, investissement, formation, etc.), aux délégations provinciales de l’hydraulique et de la santé, au niveau communal, départemental et provincial.

Des entretiens approfondis seront ensuite organisés avec les autorités aux niveaux communal et départemental afin d’analyser et comparer le cadre institutionnel et réglementaire local, et évaluer la capacité des acteurs institutionnels existants à assurer la durabilité à long terme des interventions EAH. Le diagnostic dressera la carte des intérêts, des mécanismes de coordination et de l’influence que les parties prenantes peuvent avoir sur les programmes EAH d’ACF dans la zone considérée.

## OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Adapter l’outil d’évaluation rapide de gouvernance EAH au contexte spécifique du Tchad. Cet outil devrait permettre de faire une comparaison baseline / endline afin de pouvoir mesurer les progrès après la mise en place des activités d’ACF.
2. Former les équipes ACF et les services techniques étatiques sur la méthodologie utilisée, l’utilisation de l’outil d’évaluation développé et l’analyse des données.
3. Cartographier les différents acteurs / parties prenantes clés de la gestion du service EAH dans les départements ciblés et décrire leurs articulations, leurs rôles et engagements. Evaluer également l’implication partenariale, la participation et la mobilisation communautaires à la gouvernance EAH.
4. Décrire les modes de planification et de gestion des services EAH existants au niveau des départements ciblés et analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces (analyse SWOT) en incluant notamment les fermiers (délégataires), les Comités mixtes de gestion partagée des points d’eau, les Comités de gestion des conflits, les Comités de Gestion de Point d’Eau (CGPE), les artisans réparateurs, les vendeurs de pièces de rechange, les Comités de Gestion (COGES), les Associations des Usagers de l’Eau (AUE) en tant que modèles prédominants de gestion EAH dans la zone considérée.
5. Evaluer les coûts du cycle de vie des différentes infrastructures - en différenciant les dépenses d’investissement, les dépenses d’exploitation et les dépenses de maintenance - et en se focalisant spécifiquement sur les Unités de production hydrauliques (UPH) solaire, AEP, puits pastoraux et les PMH.
6. Définir les problématiques liées à la demande en pièces détachés et en maintenance (expertise locale) de UPH, AEP, PMH : les difficultés liées à leur accès et au contrôle de la qualité, les chaines d’approvisionnement existantes, les artisans réparateurs, les maintenanciers en solaire et électromécaniciens, la capacité financière des opérateurs économiques de la zone et le contexte intentionnel de la mise en place d’une activité de vente de pièces détachées.
7. Identifier les manquements, les zones de flou et les chevauchements dans l’environnement institutionnel et réglementaire EAH reliant les niveaux départemental, communal et village (mode de fonctionnement, organisation et gestion du service) ;
8. Élaborer, en consultation avec les principaux acteurs institutionnels, un modèle de gouvernance et de gestion (technique et financier) durable pour les services EAH considérés (UPH solaires, AEP, PMH, puits pastoraux) conformément au cadre juridique et institutionnel ainsi qu’aux contraintes et réalités locales.
9. Formuler des recommandations pertinentes et réalistes suivies d’un plan d’action pour l’amélioration de la gouvernance EAH en tenant compte des besoins et opportunités locales identifiées.
10. Identifier les opportunités de plaidoyer pour influencer la durabilité des interventions EAH et proposer des recommandations stratégiques et opérationnelles permettant aux départements, communes et villages de mieux gérer le service EAH.
11. Former les élus locaux et les services techniques étatiques sur la gouvernance des infrastructures hydrauliques et sanitaires construits et procéder à la restitution des résultats de l’étude avec ACF, les acteurs locaux concernés, le Ministère de l’Hydraulique Rural et Urbaine (MHUR) et le Cluster WASH.

# RESULTATS ATTENDUS

# Au terme de l’étude, le/la Consultant(e) devra répondre intégralement aux objectifs spécifiques de l’étude et fournir les livrables attendus.

# METHODOLOGIE

Le/la Consultant(e) proposera une méthodologie détaillée de réalisation de l’étude en vue d’atteindre les résultats escomptés. Celle-ci comprendra et de façon non exhaustive :

* Une note méthodologique détaillant la réalisation de l’étude, les étapes d’exécution et les outils à utiliser;
* Les modalités, moyens et ressources nécessaires à la conduite de l’étude - en particulier les phases de terrain dans les départements ciblés du Kanem;
* Le chronogramme détaillé et un listing indicatif des personnes ressources et acteurs à impliquer pour l’étude.

Le/la Consultant(e) proposera l’équipe souhaitée qui mènera le diagnostic de gouvernance sur le terrain. Le Consultant(e) aura comme interlocuteur principal le Chef de projet sur le terrain et le Responsable de Département EAH au niveau de Ndjamena (coordination).

Les points suivants seront pris en compte :

**Ø Briefing / Entretien** **:** Le/la Consultant(e) doit prévoir un entretien initial avec le Référent Technique Opérationnel du siège d’ACF. De même, dès son arrivée sur la mission, le/la Consultant(e) aura des entretiens avec les principaux intervenants du projet, notamment la coordination technique (EAH, Nutrition-Santé et MEAL) ainsi qu’au niveau de la base de Mao. Au besoin, la coordination facilitera un entretien avec le Cluster WASH et la Direction Générale l’Hydraulique et de l’Assainissement et celle de la Santé, et tous les autres acteurs dont le/la Consultant(e) jugera nécessaire.

**Ø Exécution de l’étude sur le terrain :** Le/la Consultant(e) doit exécuter l’étude sur le terrain conformément au planning détaillé dans son offre technique et autres clauses contractuelles.

En fonction de sa proposition, le/la Consultant(e) pourra s’appuyer sur l’équipe d’ACF de Nokou pour renforcer la collecte des données et les contacts avec les parties prenantes. Les équipes ACF ne devront en aucun cas être considérées comme des staffs sous la supervision du/de la Consultant(e). Des sessions de formation spécifiques à la méthodologie et la collecte de données quantitatives et qualitatives devront être réalisées en amont du travail sur le terrain.

**Ø Débriefing :** Le/la Consultant(e) devra effectuer un débriefing sur son rapport préliminaire, les principaux constats, conclusions et recommandations issues de l’étude. Les retours et commentaires pertinents devront être inclus dans le rapport final.

# LIVRABLES

Les documents attendus à la suite de l’étude sont :

* Un rapport final détaillé **répondant intégralement aux objectifs spécifiques de l’étude** et comprenant une synthèse de la revue bibliographique, une description de la méthodologie, les recommandations et les amendements récoltés lors des ateliers de restitutions ;
* Un outil Excel d’évaluation rapide de gouvernance EAH mis à jour et accompagné de son guide d’utilisateur;
* Un rapport et une fiche de calcul Excel d’évaluation du coût de cycle de vie spécifique aux UPH solaire, AEP et aux PMH ;
* Un modèle adapté de gouvernance et de gestion (technique et financier) durable pour les ouvrages EAH (UPH solaires, AEP, PMH, puits pastoraux) réalisés et réhabilités conformément au cadre juridique et institutionnel ainsi qu’aux contraintes et réalités locales ;
* Un rapport de formation des élus locaux et des services techniques étatiques sur la gouvernance des infrastructures EAH ;
* Annexes (album photos, fiches Excel, cartes, listes de personnes rencontrées, questionnaires/fiches de collecte, …)

En outre, le/la Consultant(e) présentera l’outil d’évaluation rapide de gouvernance développé aux équipes techniques d’ACF Tchad et Paris.

Le/la Consultant(e) présentera les résultats de l'étude de gouvernance aux différentes parties prenantes (ACF, autorités locales, services techniques, MHUR, Cluster WASH) sous forme d’atelier de restitution organisé à Mao et Ndjamena.

Au terme de sa mission sur le terrain, le/la Consultant(e) organisera enfin une formation des élus locaux et les services techniques étatiques sur la gouvernance des infrastructures EAH.

# PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E)

Le/la Consultant(e) sera un/une expert(e) nationale ou international(e), avec une grande expérience dans l’élaboration d’études de renforcement de la gouvernance locale du service EAH.

Le/la Consultant(e) doit être familiarisé avec les méthodologies OCDE et IRC WASH avec ses 9 éléments de base du renforcement du système.

# DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est estimée entre **30 à 45 jours**, et devra être spécifiée par le/la Consultant(e) dans son calendrier indicatif.

Le/la Consultant(e) fournira un planning détaillé qui sera inclus dans son offre technique. Une mise à jour sera proposée par le/la Consultant(e) au moment de la signature du contrat.

# CONDITIONS DE TRAVAIL DU/DE LA CONSULTANT(E)

## Conditions de sécurité

Le/la Consultant(e) sera soumis(e) aux règles de sécurité d’ACF (susceptibles de varier en fonction de l’évolution du contexte sécuritaire). Le/la Consultant(e) s’engage à respecter toute instruction sécuritaire spécifique venant d’ACF et basée sur son analyse sécuritaire et sa connaissance de la zone.

ACF n’est pas responsable de l’évacuation du Consultant hors du pays (ACF prend toutefois en charge l’évacuation du terrain vers la capitale).

En cas d’incident rencontré dans le cadre de la consultance, le/la Consultant(e) s’engage à contacter le plus rapidement possible ACF.

Le/la consultant(e) s’engagera à prendre connaissance et à respecter les mesures détaillées dans le plan de gestion de la sécurité des zones dans lesquelles il/elle se rendra, qui lui sera remis à son arrivée.

ACF se réserve le droit de suspendre de façon temporaire ou permanente la réalisation de cette étude pour des questions de sécurité. En cas de suspension définitive, le consultant ne pourra facturer que les jours de travail effectués après la signature du contrat et de façon proportionnelle au budget présenté et en lien avec le chronogramme. Les dépenses réalisées dans le cadre de cette consultance pourront être remboursées sous présentation de facture et justification acceptée par ACF.

## Logement

A Mao et à Nokou, le/la Consultant(e) sera logé(e) dans une maison du personnel expatrié d’ACF. Pour les consultants internationaux, à Ndjamena le/la Consultant(e) sera dans un hôtel validé d’un point de vue sécuritaire à ses frais.

## Arrangements logistiques

Le/la Consultant(e) aura accès à un espace de travail, Internet, et une imprimante (l’ordinateur n’est pas fourni par l’organisation). Sur le terrain et à Ndjamena, un véhicule sera mis à la disposition du Consultant(e).

Le/la Consultant(e) sera responsable des assurances pour sa mission : santé et rapatriement notamment. Action contre la Faim demandera une attestation d’assurances lors de la signature du contrat.

Aucune donnée ne pourra être utilisée par le/la Consultant(e) concernant cette étude sans l’autorisation écrite d’ACF pour une durée de 5 ans. Le/la Consultant(e) agissant en tant que prestataire, il/elle veillera à se présenter en tant que tel pour tous les entretiens tenus dans le cadre de la consultance.

Le (la) Consultant(e) mobilisera les moyens techniques et logistiques minimum ci-après:

* Un appareil photo numérique ;
* Les matériels et logiciels informatiques nécessaires au traitement des données et à l'édition des rapports et documents cartographiques.

# COMMENT POSTULER

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s à soumissionner doivent présenter un dossier de candidature comprenant :

### Une proposition technique:

* Note explicative sur la compréhension des termes de référence et les motivations de la candidature [1 page max] ;
* Commentaires et remarques sur les termes de référence ;
* Présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation de la mission envisagée [2 pages max] ;
* Calendrier indicatif et plan de travail pour la réalisation des activités de la consultance [1 page max] ;
* CV incluant les expériences acquises dans des études similaires et au moins 3 références ;
* Les documents administratifs pour les consultants constitués en cabinet.

### Une proposition financière:

La proposition financière sera soumise sur la base de l’approche forfaitaire et devra indiquer :

* Le montant total / somme forfaitaire globale ;

Afin d’aider ACF dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra également une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant les honoraires du/de la Consultant(e) (indemnités journalières x nombre de jours ouvrables prévus) et les frais d’hôtel à Ndjamena ;

* Les différents coûts de production des documents de travail et de rapports ainsi que les besoins de communication.

Les offres seront transmises, en version électronique, au plus tard le **30 septembre 2022** avec la référence : **DA-NDJ-00823**, simultanément aux adresses suivantes:

* rddeah@td-actioncontrelafaim.org
* rpeah-mao@td-actioncontrelafaim.org
* logappro@td-actioncontrelafaim.org
* adjointrddlog@td-actioncontrelafaim.org
* smazingue@actioncontrelafaim.org
1. Plan d’investissement régional eau et assainissement 2015 – 2030, Synthèse eau potable, hydraulique pastorale, assainissement [↑](#footnote-ref-1)
2. Enquête par grappes à indicateurs multiples, Enquête MICS-6 – Tchad 2019, Décembre 2020 [↑](#footnote-ref-2)